

Wallonie

Commune de GESVES

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont David & Catherine MESTACH-VANDER ELST demeurant Rue de Space 6 à 5340 Gesves.

Le terrain concerné est situé Rue du Pont d'Aoust à 5340 Gesves et cadastré division 1, section C n°35G

Le projet consiste en la Construction de 2 maisons d'habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes (2) :

au motif de l'implantation non perpendiculaire à la voirie

au motif de la vulnérabilité de la zone: présence d'un axe de ruissellement sur la parcelle voisine

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be , dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

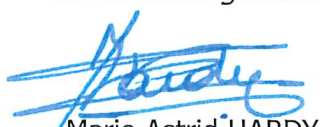
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27/10/25 au 16/11/25 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

A GESVES, le 13/10/2025

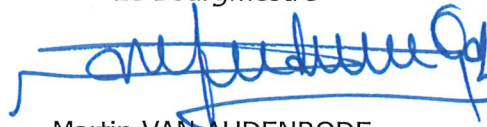
Pour le Collège,

La Directrice générale


Marie-Astrid HARDY



Le Bourgmestre


Martin VAN AUDENRODE

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte de ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.